

Données des programmes d’alphabétisation et de formation de base (AFB)

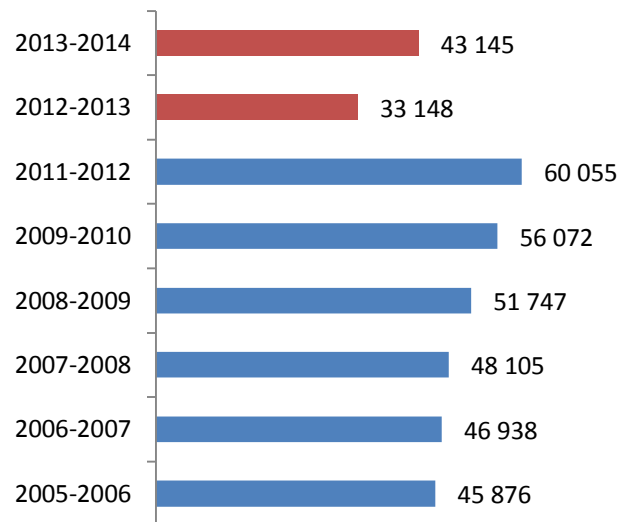
Le présent aperçu des données des programmes d’AFB en Ontario a été élaboré dans le cadre d’une plus vaste étude¹ qui a examiné la façon dont les tâches jalons sur la grande compétence « Utiliser la technologie numérique » du cadre du CLAO², et les tâches jalons en général, sont utilisées dans les programmes d’AFB. Les données ont été examinées afin de donner un aperçu actuel des programmes et un contexte pour comprendre les résultats de la recherche. Elles révèlent aussi que certaines cibles en matière de profil de l’apprenant ou de pertinence de la participation³ établies par le bailleur de fonds ne correspondent pas aux réalités de chaque programme. L’aperçu renferme des données provenant principalement du système de déclaration actuel (SGC-SIEO)⁴ ainsi que certaines données supplémentaires de l’ancien système de déclaration (le Système de gestion de l’information ou SGI)^{5,6}. L’aperçu comprend le nombre d’inscriptions, l’âge, les voies et les niveaux de scolarité actuels et passés des personnes apprenantes.

Nombre d’inscriptions

En 2013-2014⁷, un total de 43 145 adultes ont suivi des programmes d’AFB dans l’ensemble de l’Ontario.

Ce nombre inclut les personnes qui ont suivi de la formation à distance (5 553) et celles qui ont suivi des programmes en personne (37 592). Le nombre

Nombre d’inscriptions de 2005 à 2014



d’inscriptions a diminué considérablement par rapport au récent sommet atteint en 2011-2012, l’année précédant l’introduction du cadre du CLAO et du SGC-SIEO. La forte diminution initiale en 2012-2013 est principalement due aux modifications apportées aux rapports et aux confusions liées à l’introduction d’un nouveau système de base de données. Cependant, il est important d’explorer l’écart entre le nombre d’inscriptions actuel et un sommet de 60 055 l’année précédant l’introduction du cadre du CLAO et du nouveau système de déclaration. Les variations de déclaration entre les deux systèmes pourraient expliquer la diminution du nombre d’inscriptions. De plus, cependant, après 15 ans de financement statique, le programme d’AFB a reçu du financement supplémentaire à

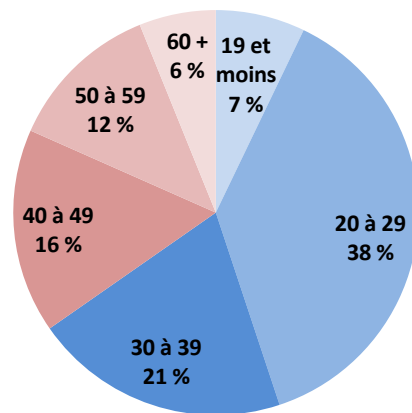
court terme en 2010-2011 et en 2011-2012, ce qui coïncide avec les nombres d'inscriptions records. La diminution subséquente du nombre d'inscriptions coïncide avec le retour aux niveaux de financement précédents. Il est aussi possible qu'une partie de la diminution représente une diminution dans le nombre réel de personnes apprenantes participant aux programmes.

Âge des personnes apprenantes

En 2013-2014, la majorité des personnes apprenantes (64 %) avaient moins de 39 ans, y compris une petite proportion (7 %) de personnes apprenantes qui avaient moins de 19 ans. La répartition d'âge ne correspond pas à l'indicateur de pertinence de la participation établi par le ministère, qui indique aux programmes de travailler auprès de personnes apprenantes ayant « plus de 45 ans et moins de 65 ans ». Seul un cinquième (22 %) de toutes les personnes apprenantes dans les programmes sont âgées de 45 à 65 ans. De plus, l'indicateur de pertinence de la participation qui dit aux programmes de travailler auprès d'adultes qui « ne [sont] pas aux études et ne [sont] pas en formation depuis six ans ou plus » ne correspond pas aux réalités des programmes, étant donné que près de la moitié (29 %) de toutes les personnes apprenantes ont moins de 29 ans. Il est probable que beaucoup de ces personnes apprenantes étaient dans le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année ou suivaient d'autres types d'études ou de formation au cours des six dernières années.

Le profil d'âge est demeuré relativement stable depuis 2005-2006, à l'exception des plus jeunes personnes apprenantes de moins de 19 ans. Même si elles représentent une petite proportion des personnes apprenantes, leur nombre a plus que doublé en passant de 3 % à 7 %.⁸ La catégorie des 45 à 64 ans est demeurée stable au fil des ans, en oscillant entre 20 % et 22 %. Il y a cependant eu une

Âge des personnes apprenantes en 2013-2014



légère augmentation jusqu'à 25 % en 2009-2010. Les autres catégories d'âge sont aussi demeurées inchangées au cours de la dernière décennie.

Voies des personnes apprenantes

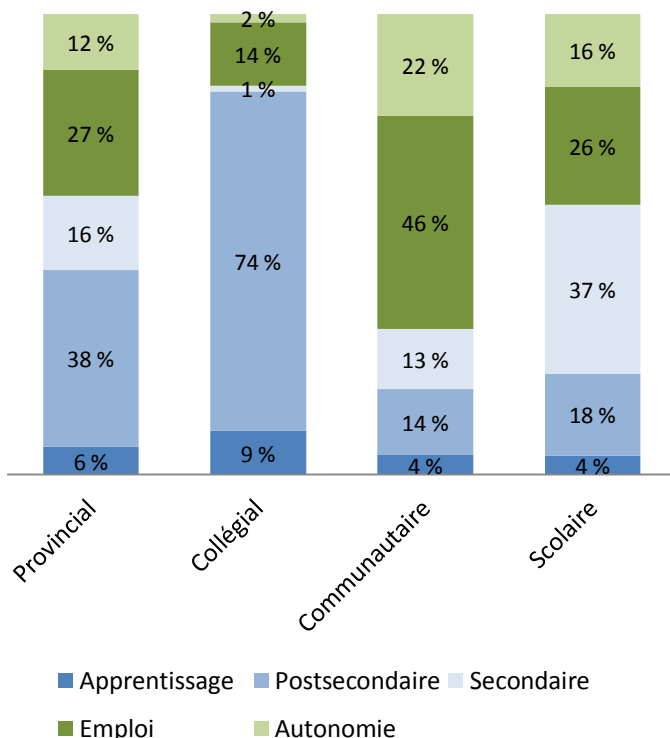
Le système d'AFB est organisé en cinq voies qui servent à indiquer le but général de la participation au programme et à guider les objectifs de curriculum. Lors de son inscription, chaque personne apprenante doit se fixer un but précis aligné sur les voies.

Avec l'introduction du cadre du CLAO, le nombre de voies est passé de trois à cinq. L'ancienne catégorie de formation a été reformulée plus explicitement en formation en apprentissage, études postsecondaires et études secondaires. Ces trois voies sont semblables du fait qu'elles portent toutes sur l'acquisition de compétences en littératie scolaire et se rapportent au curriculum d'éducation provincial. La majorité (60 %) des personnes apprenantes se classent dans l'une des trois voies de formation (c.-à-d. formation en apprentissage, études postsecondaires ou études secondaires). Un peu plus du quart des gens (27 %) ont indiqué avoir un but d'emploi et légèrement plus du dixième des personnes apprenantes (12 %) ont indiqué un but d'autonomie. Chaque programme établit ses

propres cibles quant au nombre de personnes apprenantes dans chaque voie. Les buts principalement de formation des personnes apprenantes influencent la façon dont on acquiert les compétences en littératie dans les programmes d'AFB.

Lorsqu'on examine la répartition des voies par secteur, le secteur scolaire ressemble beaucoup à la répartition provinciale. Les programmes collégiaux et communautaires ont leurs propres profils de voies distincts. La grande majorité (74 %) des personnes apprenantes adultes dans les collèges veulent accéder aux études postsecondaires, et presque l'ensemble des gens (84 %) sont là à des fins de formation. En revanche, près de la moitié (46 %) des adultes dans les programmes communautaires ont un but d'emploi, et un peu moins du quart ont un but d'autonomie. Des profils de voie distincts indiquent que l'élaboration de curriculum doit appuyer une diversité de buts d'apprentissage en littératie.

Voies des personnes apprenantes en 2013-2014



Niveaux de scolarité

À l'échelle provinciale, un peu plus de la moitié de toutes les personnes apprenantes (51 %) dans les programmes ont un niveau de scolarité supérieur à la 12^e année, ce qui ne reflète pas le niveau de scolarité figurant dans l'indicateur de pertinence de la participation établi par la province qui indique de travailler avec des personnes apprenantes ayant un niveau de scolarité inférieur à la 12^e année. On retrouve les personnes apprenantes ayant un niveau de scolarité supérieur dans les programmes collégiaux. De plus, les collèges accueillent seulement une petite fraction d'adultes présentant le niveau de scolarité le plus faible. Par comparaison, les programmes scolaires et communautaires partagent un profil semblable. La majorité de leurs personnes apprenantes n'ont pas terminé leurs études secondaires, dont un cinquième dans chaque secteur ont seulement de 0 à 8 ans de scolarité. Les deux secteurs pourraient se heurter à des difficultés semblables dans leur travail auprès de personnes apprenantes ayant moins de ressources scolaires. Ce qui ne figure pas dans les données sur le niveau de scolarité, mais qui est quand même une réalité des programmes, c'est le nombre de personnes apprenantes ayant des déficiences intellectuelles qui ont reçu un certificat d'études secondaires et le nombre de personnes apprenantes à qui on a déjà diagnostiqué un trouble d'apprentissage dans le système de la maternelle à la 12^e année.

Conclusion

L'aperçu des données a fourni des renseignements contextuels importants se rapportant au projet de recherche. De plus, il a aussi donné des indications importantes sur le profil des personnes apprenantes et des programmes, et la façon dont le ministère évalue l'efficacité de chaque programme dans son cadre de gestion du rendement (CGR). Parmi les trois dimensions du CGR, c'est la dimension de

l'efficacité, qui pèse le plus. Les tâches jalons, ainsi que deux autres évaluations (les tâches culminantes et le progrès des personnes apprenantes), sont trois des quatre indicateurs de cette dimension. Le quatrième indicateur est lié au profil de l'apprenant et au profil de pertinence. L'aperçu des données soulève des questions importantes sur les indicateurs actuels de pertinence de la participation, ainsi que l'utilisation d'un ensemble unique de normes de curriculum et d'évaluations normalisées pour évaluer l'efficacité des programmes :

- Les indicateurs actuels de pertinence de la participation liés à l'âge, au temps passé en dehors du système scolaire et au niveau de scolarité ne reflètent pas les réalités des programmes.
- Les programmes ont des profils de voies et de scolarité distincts, ce qui crée la nécessité d'appuyer les programmes de différentes façons, en utilisant diverses approches de curriculum et d'évaluation.

- Les niveaux de scolarité distincts des personnes apprenantes adultes, y compris les personnes ayant des déficiences et des atypies, signifient qu'il faut intégrer des mesures d'adaptation dans le système d'évaluation utilisé pour évaluer l'efficacité des programmes.

¹ Pour en savoir plus sur l'étude, consulter le document d'AlphaPlus (2015) *Aperçu de la recherche - Difficultés, contradictions et inégalités d'évaluation : Une analyse de l'utilisation de la technologie numérique et des tâches jalons du cadre du CLAO*.

² http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/programs/lbs_oalcf_overview.html

³ Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (2014). *Alphabétisation et formation de base : Directives aux fournisseurs de services*, page 31. Disponible à l'adresse http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/lbs_2014_2015_service_providers_guidelines_sdb_approved_fr.pdf

⁴ *Rapport d'alphabétisation et de formation de base (AFB) : Année fiscale, 2012-2013, 2013-2014*.

⁵ Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. *Rapports des activités d'AFB : 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010*.

⁶ Essential Skills Ontario (2012) *Literacy and Essential Skills in Ontario*. Disponible sur le site de <http://www.essentialskillsontario.ca>

⁷ Depuis la fin de l'étude, les données de 2014-2015 sont sorties. En 2014-2015, le nombre d'inscriptions total était de 43 617, à peine plus élevé que l'année précédente.

⁸ Cette tendance s'est poursuivie en 2014-2015.

Un rapport complet et ces sommaires ont été élaborés dans le cadre d'un projet financé par le FDRPS.

Aperçu de la recherche — Difficultés, contradictions et inégalités d'évaluation : Analyse de l'utilisation de la technologie numérique et des tâches jalons du cadre du CLAO

Téléchargeables à <http://fr.alphaplus.ca>

Données des programmes d'alphabétisation et de formation de base (AFB)

Leçons apprises d'une analyse des tâches jalons sur la grande « Utiliser la technologie numérique » du cadre du CLAO

Pratiques acquises en utilisant les tâches jalons du cadre du CLAO

**EMPLOI
ONTARIO**